

NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 53 559 264 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

345 155 337 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en Keuros)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Créances sur les établissements de crédit	114 946	137 849
Opérations avec la clientèle	8 942	9 734
Immobilisations incorporelles	170 540	157 328
Immobilisations corporelles	1 456	456
Autres actifs (*)	80 514	41 701
Comptes de régularisation	36 775	31 958
TOTAL ACTIF	413 173	379 026

(*) Les acomptes de l'impôt sur les sociétés ont été compensés avec le montant de la charge d'IS due au titre de l'exercice 2019 et 2020.

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit	15 202	17 485
Opérations avec la clientèle	29 608	27 250
Autres passifs	121 783	104 343
Comptes de régularisation (*)	0	6 329
Provisions pour risques et charges	12 736	6 606
Capitaux propres hors FRBG	233 844	217 013
- Capital souscrit	53 559	53 559
- Primes d'émission	10 951	10 951
- Réserves	6 093	6 093
- Report à nouveau	115 442	96 022
- Résultat de l'exercice	47 799	50 388
TOTAL PASSIF	413 173	379 026

(*) Les acomptes de l'impôt sur les sociétés ont été compensés avec le montant de la charge d'IS due au titre de l'exercice 2019 et 2020.

HORS-BILAN	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement	13 388	13 397
Engagements de garantie	52 865	59 136
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	66 253	72 533

COMPTE DE RESULTAT (en Keuros)	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	108	134
Intérêts et charges assimilés	18	25
Commissions (produits)	368 731	358 684
Commissions (charges)	- 31 955	- 34 707
Autres produits d'exploitation bancaire	- 201	- 563
Autres charges d'exploitation bancaire	- 3 685	- 3 473
PRODUIT NET BANCAIRE	333 017	320 100
Charges générales d'exploitation	- 250 235	- 233 184
Dotations aux amort. et aux prov. s/immob. inc. et corp..	- 11 299	- 9 190
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	71 482	77 726
Coût du risque	-	- 678
RESUL. D'EXPL. ET RESUL. COUR. AVANT IMPOT	71 482	77 048
Impôt sur les bénéfices	- 23 684	- 26 660
RESULTAT NET	47 799	50 388

ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 31/12/2020.

1 - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS AU 31/12/2020.

NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS est un établissement de crédit soumis aux dispositions de la loi du 24/01/1984, dont le capital est détenu à 99,99 % par NATIXIS. Le siège social se situe au 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS. **1.1. Activité NPS.** La société a poursuivi le développement des projets informatiques engagés au cours des derniers exercices. Point de situation à date sur les projets en cours : le montant des projets immobilisés au cours de l'exercice s'élève à 23,68 Meuros ; le montant des transferts des immobilisations en-cours, en logiciels amortissables s'élève à 7,94 Meuros ; au 31/12/2020, les immobilisations en cours cumulées, après ces opérations, représentent un volume de 78,45 Meuros. **1.2. Faits marquants.** L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du Covid-19. La propagation rapide de la pandémie a entraîné une dégradation de la situation économique mondiale, touchant de nombreux secteurs d'activité et se traduisant par des répercussions importantes sur les activités économiques de nombreux pays. Afin de soutenir l'économie durant cette crise sanitaire, les pouvoirs publics nationaux et les pouvoirs publics français en particulier ont annoncé des mesures visant à fournir une aide financière et non financière aux secteurs d'activités affectés (mise en place de prêts garantis par l'état (PGE), recours au chômage partiel, subventions divers...). Dans cet environnement marqué par un fort degré d'incertitude, il a été tenu compte des effets de la crise, tels qu'ils pouvaient être appréhendés en date d'arrêté dans les comptes du 31/12/2020. Les impacts de la crise sur les comptes au 31/12/2020 ne sont toutefois pas matériels pour NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS.

2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. 2.1. Les comptes annuels.

Les comptes annuels de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS clos au 31/12/2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 08/04/2021. Ils sont établis et présentés dans le respect du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC). Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices. Les comptes arrêtés au 31/12/2020 et les données de l'annexe aux comptes sont exprimés en Keuros, sauf mention contraire. **2.2. Méthodes comptables.** Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables au 31/12/2020. **2.3. Méthodes comptables et comptabilité des comptes.** Les comptes miroirs NATIXIS et BPCE inscrits à l'actif et au passif du bilan de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS, liés aux comptes à vue des BANQUES POPULAIRES sont compensés (nivellement au premier euro). Au 31/12/2020, la position nette est un solde créditeur de 10 Keuros.

2.4. Prêts à la clientèle. Les règles de comptabilisation des prêts à la clientèle sont définies par le règlement n° 2014-07. Les commissions et coûts relevant du périmètre d'application du règlement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie du crédit au taux d'intérêt effectif. Les commissions étant non significatives au 31/12/2020, ce règlement n'a pas eu d'impact sur les états financiers de NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS. Tous les dossiers de crédit sont en syndication derrière NATIXIS SA. Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors-bilan dans la catégorie « engagements de financements ». Une distinction est opérée entre les crédits sains et les crédits douteux. Sont considérées comme douteuses compromises les créances pour lesquelles la déchéance du terme a été prononcée et les créances classées en douteux depuis plus d'un an dès lors qu'un passage en perte est envisagé. **2.4.1. Risques en capital.** Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, de non tenue des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciation ou pour risque sont dotées au compte de résultat au poste « coût du risque ». Ces provisions sont déterminées sur la base d'exames trimestriels, dossier par dossier en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les garanties disponibles sont valorisées à la valeur du marché quand il s'agit de garanties hypothécaires. S'il s'agit de cautions solidaires, qui sont informées annuellement conformément à la loi, celles-ci sont évaluées selon la qualité de la caution. Dans le cas d'assurances décès/invalidité dont les primes sont à jour, il en est tenu compte afin d'être au plus près du risque encouru. Une révision trimestrielle des valeurs de l'ensemble des garanties est effectuée autant que faire se peut. **2.4.2. Risques en intérêts.** En application de la réglementation bancaire : les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement ; les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six ou neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement ; par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital. Les encours restructurés hors conditions de marché sont ceux correspondant : à tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, dont la perte est constatée au moment de la restructuration ; à tout écart d'intérêt futur, par référence aux conditions de marché au jour de la restructuration si ces dernières sont inférieures aux conditions initiales et par référence aux conditions initiales dans le cas contraire et, fait l'objet pour son montant actualisé, d'une décote au moment de la restructuration, enregistrée en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt. Le classement en encours douteux est abandonné dès lors que les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. De même, les créances restructurées du fait de la situation d'un débiteur sont également à nouveau inscrites en encours sains si la restructuration s'est faite aux conditions du marché à la date de restructuration. Le critère de contagion s'applique à la totalité de l'encours et des engagements relatifs à une contrepartie dès lors qu'elle est classée en douteux, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Cette règle de contagion ne concerne pas les encours affectés par un litige ponctuel non lié à l'insolvabilité de la contrepartie, ni au risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers (cas de l'escompte commercial). **2.5. Créances sur la clientèle.** Les créances sur la clientèle font l'objet d'une revue trimestrielle et sont enregistrées au bilan pour leur valeur nominale. Elles sont classées par catégorie de risque selon la classification ci-dessous : Très bon risque : 1 à 2, Bon risque : 3 à 5, Risque satisfaisant : 6 à 8, Risque médiocre : 9 à 11, Risque sensible/élevé : 12 à 14, Risque sensible/mauvais : 15 à 16, Risque très mauvais : 17 à 20. Les créances, quand elles sont provisionnées, le sont de manière individuelle et après évaluation des garanties disponibles. Les créances douteuses sont comptabilisées conformément à la réglementation bancaire, selon la méthode suivante : les créances présentant au moins une de ces caractéristiques font l'objet de provisions : un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel ; ou ayant un caractère contentieux ; ou donnant lieu à un recouvrement litigieux. Ces principes sont appliqués aux créances clients qui n'ont pas fait l'objet d'une contre-garantie totale délivrée par un autre établissement de crédit. **2.6. Intérêts et commissions.** Les intérêts et commissions assimilables par nature sont enregistrés au compte de résultat au prorata temporis. Les autres commissions si elles existaient seraient enregistrées selon le critère de l'encaissement. **2.7. Résultats exceptionnels.** Les résultats exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés au regard de l'activité courante de l'entreprise. **2.8. Immobilisations.** Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport augmenté des frais directement attribuables et des coûts d'emprunts encourus lorsque la mise en services des immobilisations est précédée d'une période de construction ou d'adaptation. **2.8.1. Logiciels créés en interne.** Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables à leur production et à leur préparation dès lors qu'ils remplissent les critères d'immobilisation. Ces critères d'immobilisation sont analysés et suivis par un comité spécialisé du groupe NATIXIS qui statue sur le caractère immobilisable des projets identifiés par la direction. Les projets dont les critères sont remplis sont activés et amortis sur leur durée de vie estimée, selon le mode linéaire ou dégressif quand ce dernier correspond à l'amortissement économique. En cas d'indice de perte de valeur, un test est mis en œuvre pour estimer leur valeur recouvrable. Quand cette dernière, basée sur les flux de trésorerie prévisionnels du projet, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour la différence. **2.8.2. Mali technique.** Le mali technique de fusion est comptabilisé en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps. En conséquence, le mali technique est comptabilisé dans les catégories suivantes : l'actif de développement en « Immobilisations Incorporelles - Logiciels » et amorti selon la durée d'utilisation usuelle ; le Goodwill en « Immobilisations Incorporelles - Autres éléments du fonds de commerce » qui n'est pas amorti et fait l'objet de test de valeur (ancienne Plate-forme et actif de développement pour la future technologie) ; le Goodwill en « Immobilisations Incorporelles - Autres éléments du fonds de commerce » qui est amorti (actif de développement pour la future technologie et bénéfices futurs attendus de l'activité de développement commune). Par ailleurs, conformément aux modalités de dépréciation des immobilisations précisées par le règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) 2002-10, un test de dépréciation des immobilisations doit être mis en œuvre en cas d'indice de perte de valeur. Si la valeur actuelle des actifs, déterminée par la Direction en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés en lien avec ces actifs, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est alors constatée. **2.8.3. Fonds de commerce.** Les fonds de commerce ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de valeur. Dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une

dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. **2.8.4. Durée d'amortissement.** Les principales durées d'amortissements des immobilisations sont détaillées ci-après :

Nature	Durée	Type	Taux
Immobilisations incorporelles :			
- Concessions, droits, brevets	3 ans	Linéaire	33,33 %
- Fonds commercial - Mali technique (*).....	10 ans	Linéaire	10 %
- Logiciels et serveurs monétique NATIXIS	1 an	Linéaire	100 %
- Logiciels et serveurs monétique sur 1 an	1 an	Linéaire	100 %
- Logiciels et serveurs monétique sur 3 ans	3 ans	Linéaire	33,33 %
- Logiciels/Projets K2 et Partecis	7 ans	Linéaire	14,28 %
- Logiciels/Projet TOGE	8 ans	Linéaire	12,50 %
- Logiciels/Projet SSDS	5 ans	Linéaire	20 %
- Logiciels/Projet SEPAMAIL	5 ans	Linéaire	20 %
- Logiciels/Projet PPG	10 ans	Linéaire	10 %
- Logiciels/Projet Instant Payment	10 ans	Linéaire	10 %
- Logiciels/Projet TEN	3 ans	Linéaire	33,33 %
- Logiciels/Projet Ambition Paiements	3 ans	Linéaire	33,33 %
- Logiciels/Projets divers	5 ans	Linéaire	20 %
Immobilisations corporelles :			
- Agencements et installations	10 ans	Linéaire	10 %
- Matériel informatique monétique NATIXIS	5 ans	Dégressif	35 %
- Autres matériels informatiques	5 ans	Dégressif	35 %
- Mobilier de bureau	5 ans	Linéaire	20 %

(*) Seule la partie allouée aux logiciels est amortie. **2.9. L'impôt sur les sociétés.** La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale, dont la société NATIXIS est tête de groupe. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est fixé pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 250 Meuros à 28 % dans la limite de 500 Keuros de bénéfice imposable et à 31 % au-delà de cette limite. La contribution additionnelle sur les bénéfices est de 3,3 % de l'impôt, après un abattement fait de 763 Keuros. **2.10. Les passifs sociaux.** Les passifs sociaux provisionnés comprennent pour l'essentiel : les indemnités et congés de fin de carrière ; les médailles du travail. Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants : prise en compte des droits acquis ; taux d'actualisation de 0,25 % au 31/12/2020 contre 0,45 % au 31/12/2019 ; derniers salaires connus y compris charges patronales ; taux de rotation du personnel constaté par rapport à l'historique. A la date du 31/12/2020, le montant des indemnités de fin de carrière s'établit à 3 537,25 Keuros. Le taux de croissance des salaires au 31/12/2020 est de 2,28 %.

3 - NOTES SUR LES POSTES DE BILAN (en Keuros). 3.1. Immobilisations.

3.1.1. Immobilisations incorporelles. Immobilisations incorporelles. Frais d'établissement, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 10, Fonds de commerce HSBC, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 545, Fonds de commerce BPCE, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 11 125, Mali technique (TUP) M+X - Fonds de commerce, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 5 250, Mali technique (TUP) M+X - Logiciels, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 8 027, Mali technique (TUP) GCE PAIEMENTS, 31/12/2020 et 31/12/2019 : 24 026, Immobilisations incorporelles en cours, 31/12/2020 : 78 452, 31/12/2019 : 62 708, Autres immobilisations incorporelles, 31/12/2020 : 172 043, 31/12/2019 : 163 515, Total, 31/12/2020 : 299 478, 31/12/2019 : 275 206.

Mouvements de l'exercice	Valeur brute à l'ouv. de l'exer.	Aug.	Transferts	Valeur brute à la clôture de l'exer.
Frais d'établissement.....	10	-	-	10
Fonds de commerce HSBC	545	-	-	545
Fonds de commerce BPCE.....	11 125	-	-	11 125
Mali technique (TUP) M+X - Fonds de commerce.....	5 250	-	-	5 250
Mali technique (TUP) M+X - Logiciels.....	8 027	-	-	8 027
Mali technique (TUP) GCE PAIEMENTS.....	24 026	-	-	24 026
Immob. inc. en cours	62 708	23 683	7 938	78 452
Autres immob. incorporelles...	163 515	1 406	- 7 121	172 043
TOTAL	275 206	25 089	817	299 478

Mouvements des amortissements et des dépréciations	Amort. cumulés à l'ouv. de l'exer.	Aug. dotations de l'exer.	Amort. cumulés à la clôture de l'exer.
Frais d'établissement.....	10	-	10
Fonds de commerce HSBC	545	-	545
Mali technique (TUP) M+X - Fonds de commerce.....	2 100	+ 525	2 625
Mali technique (TUP) M+X - Logiciels	6 767	+ 210	6 977
Autres immobilisations incorporelles.....	108 456	+ 10 367	118 823
TOTAL	117 878	+ 11 102	128 980

a) Fonds de commerce et mali techniques. Au 31/12/2020, la valeur brute des fonds de commerce apparaît à l'actif pour : fonds de commerce HSBC : valeur brute de 545 Keuros, totalement dépréciée depuis le 31/12/2012 ; fonds de commerce BPCE (transmis dans le cadre de la fusion avec GCE PAIEMENTS) : valeur brute de 11 125 Keuros dont 525 Keuros de droit d'enregistrement, testé en commun avec le mali technique GCE PAIEMENTS (voir ci-dessous). Aucune dépréciation constatée au 31/12/2020 suite au test de valeur mis en œuvre à la clôture. Les fonds de commerce ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de valeur. Dans le cas où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Au 31/12/2020, les malis techniques s'élèvent à 37 303 Keuros en valeur brute : Mali technique dégage lors de la fusion de M+X au 01/07/2008 (13 277 Keuros). La société applique le règlement ANC n° 2015-06 concernant la comptabilisation du mali technique de fusion. Il se répartit comme suit :

Valorisation du Mali technique M+X	Apport du 01/07/2008 Valeur brute (en Keuros)	Affectation règlement ANC n° 2015-06
Ancienne plate-forme	3 827	Immob. d'expl. inc. - Autres immob. inc. - Logiciels - Mali technique de fusion
Actif de développement pour la future technologie	2 100	Immob. d'expl. inc. - Autres immob. inc. - Logiciels - Mali technique de fusion
NON AMORTISSABLE	5 927	Entièrement déprécié depuis le 31/12/2014
Actif de développement pour la future technologie	2 100	Immob. d'expl. inc. - Autres immob. inc. - Logiciels - Mali technique de fusion
Bénéf. futurs attendus de l'activité de développement commune (Goodwill)	5 250	Immob. d'expl. inc. - Autres immob. inc. - Logiciels - Mali technique de fusion
AMORTISSABLE	7 350	Amortissable sur 10 ans à compter du 01/01/2016
TOTAL	13 277	-

Evolution de la valorisation du Mali technique lié à l'opération M+X.

L'ancienne plate-forme et la moitié de nouvelle technologie pour un montant global de 5 927 Keuros ont été totalement dépréciées depuis le 31/12/2014. Le solde de la nouvelle technologie et le Goodwill sont amortis sur 10 ans depuis 2016.

L'amortissement annuel à partir de 2016 est de 735 Keuros, correspondant aux dotations annuelles suivantes : dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles - Fonds commercial - Mali technique de fusion : 525 Keuros correspondant à un dixième du Goodwill de 5 250 Keuros ; dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles - logiciels - Mali technique de fusion : 210 Keuros correspondant à un dixième de l'actif de développement pour la technologie future de 2 100 Keuros. Les parts affectées à l'actif de développement résiduelles et au Goodwill sont testées en fonction de la rentabilité (actuelle et future) de l'activité. **Mali technique dégage lors de la fusion de GCE PAIEMENTS au 01/09/2010 (24 026 Keuros).** Les deux composantes de la création de l'OPERATEUR UNIQUE DE PAIEMENTS (achat fonds de commerce BPCE et acquisition des titres GCE PAIEMENTS) permettent d'assurer le transfert effectif de l'intégralité de l'activité opérateur de paiements de GCEP et de créer les conditions de la nouvelle logique industrielle. A ce titre, le test de valeur est réalisé de manière globale avec le fonds de commerce BPCE de 11 125 Keuros mentionné ci-dessus, soit une valeur totale de 35 151 Keuros. Aucune dépréciation comptabilisée à fin 2020. **b) Autres immobilisations incorporelles.** Les autres immobilisations incorporelles, et immobilisations en cours, correspondent principalement à des développements informatiques. NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS a pour principale activité la mise à disposition de solutions de paiements connectées pour le compte de ses banques clientes, notamment des banques membres du groupe BPCE.

Ceci se traduit par le développement de projets informatiques dont le cycle de vie repose sur la comptabilisation d'immobilisations en cours puis leur activation et leur amortissement. Ce processus est encadré par un Comité du Groupe NATIXIS, chargé de : statuer sur le caractère immobilisable des nouveaux projets informatiques recensés par la Direction Opérationnelle des Systèmes Informatiques et transmettre les décisions du Comité aux métiers ; traiter les difficultés opérationnelles liées au suivi et à la comptabilisation des projets immobilisés ; favoriser la communication entre les services des membres contributeurs et les métiers. Les projets informatiques qui remplissent les conditions d'activation telles que définies dans le règlement ANC 2014-03, sont comptabilisés en projets en cours d'immobilisation, soit directement, soit par le biais d'un compte de transfert de charges. Immobilisations en cours au 31/12/2020 : au 31/12/2019, les immobilisations en cours globales, au bilan s'élevaient à 62 708 Meuros ; au 31/12/2020, le montant global des transferts basculé en logiciels amortissables s'élève à 7 938 Meuros. Le total des immobilisations en cours au 31/12/2020 atteint 78 452 Meuros. **3.1.2. Immobilisations corporelles. Immobilisations brutes.** Agencements, installations, 31/12/2020 : 1 621, 31/12/2019 : 673, Matériel bureau et informatique, 31/12/2020 : 4 389, 31/12/2019 : 4 098, Total, 31/12/2020 : 6 010, 31/12/2019 : 4 771. **Mouvements de l'exercice.** Agencements, installations, Valeur brute à l'ouverture de l'exercice : 673, Augmentations : + 255, Transferts : + 693, Valeur brute à la clôture de l'exercice : 1 621, Matériel bureau et informatique, Valeur brute à l'ouverture de l'exercice : 4 098, Augmentations : + 291, Valeur brute à la clôture de l'exercice : 4 389, Total, Valeur brute à l'ouverture de l'exercice : 4 771, Augmentations : 546, Transferts : 693, Valeur brute à la clôture de l'exercice : 6 010. **Mouvements des amortissements.** Agencements, installations, Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice : 673, Augmentations dotations de l'exercice : + 34, Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice : 707, Matériel bureau et informatique, Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice : 3 642, Augmentations dotations de l'exercice : + 164, Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice : 3 806, Total, Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice : 4 315, Augmentations dotations de l'exercice : + 198, Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice : 4 513. **3.2. Créances sur la clientèle non bancaire. 3.2.1. Les encours sains.** Au 31 décembre les encours sains s'élèvent à 8,81 Meuros (contre 9,73 Meuros au 31/12/2019). **Ventilation par exigibilité.** Très bon risque (1 à 2), 31/12/2020 : 2 000, 31/12/2019 : 1 934, Bon risque (3 à 5), 31/12/2020 : 6 813, 31/12/2019 : 5 295, Risque satisfaisant (6 à 8), 31/12/2019 : 2 505, Total, 31/12/2020 : 8 813, 31/12/2019 : 9 734. **Ventilation par contrepartie.** Sociétés et Total, 31/12/2020 : 8 813, 31/12/2019 : 9 734. **Ventilation par secteur.** Distribution, 31/12/2020 : 3 000, Pourcentage : 34,0, 31/12/2019 : 1 375, Pourcentage : 14,1, Finances et banques, 31/12/2020 : 3 250, Pourcentage : 36,9, 31/12/2019 : 3 250, Pourcentage : 33,4, Groupes intégrés, 31/12/2020 : 2 000, Pourcentage : 22,7, 31/12/2019 : 4 439, Pourcentage : 45,6, Environnement, 31/12/2020 : 563, Pourcentage : 6,4, 31/12/2019 : 670, Pourcentage : 6,9, Total, 31/12/2020 : 8 813, Pourcentage : 100,0, 31/12/2019 : 9 734, Pourcentage : 100,0. **3.2.2. Les créances douteuses.** Au 31/12/2020, les encours bilanciaux douteux et contentieux bruts atteignent 79 Keuros et les provisions s'élèvent à 79 Keuros. Ce montant concerne un seul dossier de crédit. Il n'y a pas d'encours hors-bilan douteux et contentieux. Il n'y a pas d'encours compromis au 31/12/2020. Les provisions dotées et reprises depuis le début de l'année s'analysent comme suit : Dotation aux provisions créances douteuses, Bilan et Total, Provisions au 31/12/2019 et provisions au 31/12/2020 : 79. Les encours douteux bruts et leurs provisions ventilées selon les mêmes critères que les encours sains s'analysent comme suit : **Ventilation par secteur.** Encours bruts et provisions. Pharmacie, Chimie, Santé et Total, Montants : 79, Pourcentage : 100,0. La ventilation par contreparties est la suivante : Encours bruts et provisions. Entrepreneurs individuels et Total, Montants : 79, Pourcentage : 100,0. Les encours douteux sont classés en risques mauvais (17 à 20 sur l'échelle de la notation interne). **3.3. Ventilation**

des créances et des dettes selon la durée restante à courir. Au 31/12/2020, la ventilation des créances sur établissements de crédit et opérations clientèles est la suivante :

	A moins de 3 mois	De 1 an à 5 ans	Total
Comptes ordinaires.....	114 946	-	114 946
TOTAL	114 946	-	114 946
Crédits à la clientèle.....	-	8 813	8 813
Créances rattachées.....	2	-	2
Comptes ordinaires à la clientèle.....	127	-	127
TOTAL	129	8 813	8 942
TOTAL GENERAL	115 074	8 813	123 887

La ventilation des dettes sur établissements de crédit et opérations clientèles est la suivante : Comptes emprunts, A moins de 3 mois : 5 813, De 3 mois à 1 an : 3 000, Total : 8 813, Comptes bancaires, A moins de 3 mois et Total : 5 879, Dettes rattachées - emprunts, A moins de 3 mois et Total : 499, Total, A moins de 3 mois : 12 192, De 3 mois à 1 an : 3 000, Total : 15 192, Comptes créditeurs à terme, A moins de 3 mois et Total : 369, Comptes ordinaires, A moins de 3 mois et Total : 70, Dettes rattachées, A moins de 3 mois et Total : 1, Opérations avec la clientèle - Cartes prépayées, A moins de 3 mois et Total : 29 168, Total, A moins de 3 mois et Total : 29 608, Total général, A moins de 3 mois : 41 800, De 3 mois à 1 an : 3 000, Total : 44 800. **3.4. Ventilation des comptes de régularisation, débiteurs et créditeurs divers.** Au 31/12/2020, la ventilation des comptes de régularisation est la suivante : Actif. Produits à recevoir : 35 802, Charges constatées d'avance : 794, Comptes de régularisation divers : 179, Total : 36 775. Au 31/12/2020, la ventilation des autres actifs et passifs est la suivante : Clients et comptes rattachés, Autres actif : 61 311, Acomptes impôts sociétés (*), Autres actif : 1 999, Autres débiteurs impôts et taxes, Autres actif : 4 185, Autres débiteurs divers, Autres actif : 248, Fournisseurs débiteurs, Autres actif : 12 772, Charges à payer fournisseurs, Autres passifs : 44 833, Charges à payer dettes sociales, Autres passifs : 15 670, Autres créditeurs divers, Autres passifs : 37 466, Fournisseurs et comptes rattachés, Autres passifs : 9 243, Autres dettes fiscales et sociales, Autres passifs : 10 882, Autres comptes de régularisation, Autres passifs : 3 689, Total, Autres actif : 80 514, Total, Autres passifs : 121 783. (*) Les acomptes d'impôt sur les sociétés ont été compensés avec le montant de la charge d'IS dûe au titre de l'exercice (acomptes > à la charge de l'exercice). Les produits à recevoir au 31/12/2020 de 35 802 Keuros correspondent à l'estimation de la facturation de décembre émise en janvier 2021. Les charges constatées d'avance de 794 Keuros, au 31/12/2020 correspondent principalement aux maintenances de logiciels, loyers, charges locatives du 1^{er} trimestre 2021. **3.5. Titres de participations et dépôts de garantie.** Au 31/12/2020, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS détient 1 seul titre : 1 titre IT-CE à 0,01 euro ; fonds de garantie des dépôts : un certificat d'associé pour 41,68 euros. **3.6. Ventilation des provisions pour risques et charges.** Au 31/12/2020, les provisions sont les suivantes :

	Valeur à l'ouv. de l'exer.	Dotations	Reprises	Valeur à la clôture de l'exer.
Provisions pour indemnité de départ à la retraite.....	3 446	1 034	843	3 637
Prov. pr médaille du travail	2 790	223	184	2 829
Provision pour CET.....	0	4 720	-	4 720
Provisions pour risques - Frais de personnel autres.....	245	818	245	818
Prov. pour risques et charges d'exploitation bancaires.....	125	-	-	125
Prov. pr risq. et ch. d'expl.....	0	613	-	613
TOTAL	6 606	7 408	1 272	12 742

Le CET est traité comme un avantage à long terme. Il est comptabilisé en provision pour risques et charges. Par mesure de simplification opérationnelle, la provision ne fait pas l'objet d'une évaluation actuarielle. La société comptabilise les engagements de retraite et de médaille du travail. Les hypothèses actuarielles sont décrites dans la partie 2.10 du présent document. Par ailleurs, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS a souscrit des actifs de couverture auprès d'assureurs tiers afin de couvrir les passifs sociaux. Selon la recommandation ANC n° 2013-02, les fonds de retraite qualifiés d'actifs du régime sont comptabilisés directement en réduction de la provision inscrite au bilan. Néanmoins en pratique, afin d'assurer la déductibilité fiscale des cotisations et des primes versées au fonds de retraite, il convient de les comptabiliser en charges. En contrepartie, la provision pour retraite est reprise en compte de résultat pour ne faire apparaître au bilan que le montant de l'engagement non couvert. La fiche actuariaire inclut l'évènement de reprise en compte de résultat relatif au passif. **3.7. Capitaux propres.** Au 31/12/2020, le capital s'élève à 53 559 264 euros, entièrement libéré, réparti en 9 738 048 actions au nominal de 5,50 euros chacune. Le résultat au 31/12/2019 s'élève à 50 387 238 euros après impôt sur les sociétés d'un montant de 26 660 049 euros. A la suite de l'Assemblée Générale du 25/05/2020, et ce conformément à l'article 36 des statuts, il a été décidé de verser à chaque actionnaire un dividende net par action de 3,18 euros. Le résultat de l'exercice 2019 d'un montant de 50 387 238 euros et le report à nouveau de l'exercice antérieur de 96 021 869 euros ont constitué le bénéfice distribuable pour un montant global de 146 409 108 euros. Sur ce bénéfice distribuable, un montant de 30 966 993 euros a été versé à NATIXIS au titre des dividendes 2019. Le solde de 115 442 115 euros a été conservé en Report à nouveau.

	31/12/2019	Bénéfice distribué	Aug.	Dim.	31/12/2020
Capital.....	53 559	-	-	-	53 559
Primes d'apport.....	5	-	-	-	5
Primes d'émission.....	10 946	-	-	-	10 946
Réserve légale.....	5 356	-	-	-	5 356
Réserve non distribuable.....	737	-	-	-	737
Report à nouveau.....	96 022	-30 967	-	50 387	115 442
Résultat 2019 affecté.....	50 387	-	-	50 387	0
Résultat de l'exercice 2020.....	-	-	47 799	-	47 799
TOTAL	217 012	-30 967	47 799	-	233 844

4 - NOTES SUR LES POSTES D'HORS-BILAN (OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE) (en Keuros). Engagements hors-bilan. Ouvertures de crédits confirmées, 31/12/2020 : 13 387, 31/12/2019 : 13 397, Garanties de remboursement de crédits, 31/12/2020 : 52 865, 31/12/2019 : 59 136, Engagements donnés et Total, 31/12/2020 : 66 252, 31/12/2019 : 72 533. Au 31/12/2020, les engagements hors-bilan donnés atteignent 66,252 Keuros et se répartissent uniquement en encours sains. Les encours sains hors-bilan se répartissent comme suit : Encours

sains. Très bon risque (1 à 2), 31/12/2020 : 7 615, 31/12/2019 : 15 453, Bon risque (3 à 5), 31/12/2020 : 35 387, 31/12/2019 : 31 830, Risque satisfaisant (6 à 8), 31/12/2020 : 20 250, 31/12/2019 : 25 250, Risque médiocre (9 à 11), 31/12/2020 : 3 000, Total, 31/12/2020 : 66 252, 31/12/2019 : 72 533. Il n'y a pas d'encours douteux hors-bilan au 31/12/2020. Les encours sains hors bilan se répartissent par secteurs économiques suivants :

	Montants 31/12/2020	%	Montants 31/12/2019	%
Agroalimentaire.....	3 000	4,5 %	3 000	4,1 %
Bâtiments - Travaux Publics.....	2 500	3,8 %	2 500	3,4 %
Consommation.....	7 000	10,6 %	7 000	9,7 %
Distribution.....	3 000	4,5 %	3 000	4,1 %
Energie.....	6 360	9,6 %	3 118	4,3 %
Finances et Banques.....	3 250	4,9 %	3 250	4,5 %
Groupes intégrés.....	5 000	7,5 %	5 067	7,0 %
Hôtellerie.....	1 000	1,5 %	1 000	1,4 %
Immobilier.....	4 000	6,0 %	4 000	5,5 %
Communication.....	5 000	7,5 %	7 000	9,7 %
Industries de base.....	-	-	4 000	5,5 %
Industries mécaniques et électriques.....	5 755	8,7 %	5 768	8,0 %
Commerce production énergie.....	3 500	5,3 %	3 500	4,8 %
Pharmacie, Chimie, Santé.....	2 500	3,8 %	6 000	8,3 %
Services.....	6 000	9,1 %	6 000	8,3 %
Technologie.....	6 000	9,1 %	6 000	8,3 %
Environnement.....	2 387	3,6 %	2 330	3,2 %
TOTAL	66 252	100,0 %	72 533	100,0 %

5 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT (en Keuros)

5.1. Ventilation des intérêts. Produits. Intérêts reçus des établissements de crédit, 31/12/2020 : 2, 31/12/2019 : 3, Produits reçus de la clientèle et Dont intérêts sur prêts, 31/12/2020 : 108, 31/12/2019 : 131, Total, 31/12/2020 : 110, 31/12/2019 : 134. **Charges.** Intérêts payés aux établissements de crédit, 31/12/2020 : - 15, 31/12/2019 : - 35, Intérêts payés à la clientèle (*), 31/12/2020 : - 2, 31/12/2019 : 10, Total, 31/12/2020 : - 18, 31/12/2019 : - 25. (*) En 2020, les montants des intérêts ont été constatés en charges négatives. **5.2. Ventilation des commissions.** Opérations moyens de paiements, 31/12/2020, Charges : 31 955, Produits : 368 651, 31/12/2019, Charges : 34 707, Produits : 358 587, Opérations de hors-bilan, 31/12/2020, Produits : 81, 31/12/2019, Produits : 97, Total, 31/12/2020, Charges : 31 955, Produits : 368 731, 31/12/2019, Charges : 34 707, Produits : 358 684. Au 31/12/2020, les commissions moyens de paiement incluent l'activité SEP pour un montant de 77 640 Keuros et les charges moyens de paiement SEP s'élèvent à 30 628 Keuros pour la même période. **5.3. Résultats de la Société en participation.** Le 01/07/2011 création de la société en participation « SEP NX-NP » entre NATIXIS et NATIXIS PAIEMENTS (ancienne dénomination). La Société en participation a pour objet le traitement des prestations amont au processing des moyens de paiement, c'est-à-dire : activité « Personnalisation » : personnalisation des cartes bancaires et de paiement ; activité « Système d'acquisition » : mise à disposition de services d'acquisition de transactions par les clients (notamment la location et la vente de terminaux de paiements électroniques) ; activité « Messagerie bancaire sécurisée » : mise à disposition et maintenance de la messagerie bancaire sécurisée. La SEP « NX-NP » a été créée par l'apport du savoir-faire technique propre à chacun des participants, à savoir : pour NATIXIS : la capacité et les moyens à négocier et conclure les contrats avec les fournisseurs ainsi que son savoir-faire technique en matière de messagerie bancaire sécurisée et de personnalisation des cartes, de même que la capacité logistique et d'environnement ; pour NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS : sa capacité à concevoir le marketing et l'animation commerciale pour les activités exercées par la société. Depuis le 01/01/2018, la répartition du résultat de la « SEP NX-NP » est de 10 % pour NATIXIS et 90 % pour NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS (Acté au PV de l'AG du 08/11/2018). Au 31/12/2020, le résultat de la « SEP NX-NP » est bénéficiaire de 36 846 665 euros soit, 90 % revenant à NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS 33 161 999 euros et 10 % pour NATIXIS 3 684 666 euros. **5.4. Charges générales d'exploitation.** Au 31/12/2020, les charges d'exploitation s'élèvent à 261,54 Meuros contre 242,97 Meuros au 31/12/2019. Les charges de personnel pour la même période de 64,92 Meuros (hors passif sociaux) se répartissent de la façon suivante :

(en Meuros)	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Salaires et traitements.....	35,97	37,93	- 1,96
Charges de retraite.....	3,96	3,69	+ 0,27
Charges sociales et provisions.....	14,71	16,50	- 1,79
Participation.....	- 0,91	1,73	- 2,64
Intéressement.....	5,81	3,47	+ 2,34
Impôts et taxes sur rémunérations.....	4,57	4,53	+ 0,04
Autres charges de personnel.....	0,82	0,25	+ 0,57
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	64,92	68,10	- 3,18

Les charges générales d'exploitation à 261,54 Meuros, sont en hausse de 18,57 Meuros par rapport au 31/12/2019 et se répartissent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Charges de personnel.....	64,92	68,10	- 3,18
Etudes informatiques MOE.....	27,02	31,42	- 4,40
Redevances de crédit-bail.....	4,14	4,38	- 0,24
Honoraires.....	3,07	1,33	+ 1,74
Moyens informatiques.....	78,78	97,77	- 18,99
Locaux.....	8,65	10,12	- 1,47
Logistique.....	12,25	9,11	+ 3,14
Personnel extérieur (consultants, prestataires, intérimaires).....	58,44	28,89	+ 29,55
Dot. pour risque d'expl. - Passifs sociaux.....	6,13	- 0,54	+ 6,67
Impôts et taxes.....	4,33	4,82	- 0,49
NATIXIS FEES.....	7,23	3,60	+ 3,63
Divers.....	3,59	12,27	- 8,68
Dotation aux amort. et aux provisions.....	11,30	9,19	+ 2,11
Transferts de charges d'exploitation.....	- 21,97	- 33,29	+ 11,32
Charges refacturées.....	- 6,32	- 4,20	+ 2,12
TOTAL	261,54	242,97	+ 18,57

5.5. Coût du risque. Provisions au 31/12/2019 et au 31/12/2020. Dotation aux provisions créances douteuses et Bilan et Total : 79. Au 31/12/2020, les encours bilanciaux douteux et contentieux bruts atteignent 79 Keuros et les provisions s'élèvent à 79 Keuros.

6 - INFORMATIONS DIVERSES. 6.1. Consolidation. NATIXIS consolide NATIXIS PAIEMENT SOLUTIONS dans ses comptes par la méthode de l'intégration globale.
6.2. Effectif. Au 31/12/2020, l'effectif total est de 575 contrats contre 574 au 31/12/2019 (sont inclus, le personnel détaché, les collaborateurs en absence longue durée et les stagiaires).
6.3. Informations sur les Commissaires aux comptes. Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes, au titre de leur mission de Commissariat aux comptes, de certification et d'examen des comptes, comptabilisé sur l'exercice 2020 s'élève à 132 000 euros H.T.
6.4. Informations concernant les rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux (en euros). Conformément à l'ANC, 2014-07 art. 1124-56, le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2020 aux membres du Conseil d'administration est repris dans le tableau suivant : **Jetons de présence - exercice 2020.** Conseils d'administration des 07/04, 10/09 et 11/12/2020, BPCE représenté par M. VANPOPERINGHE puis

M. Bibi NDIAYE, Administrateur : 2 700, INFORMATIQUE BANQUE POPULAIRE (I-BP) représenté par M. MATRY, Administrateur : 1 800, IT-CE représenté par M. LE DONNE, Administrateur : 900, BANQUE POPULAIRE OCCITANE représentée par Mme ANTIC, Administrateur : 2 700, BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE représentée par Mme BOULET, Administrateur : 1 800, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE-ALPES représentée par Mme BELLIN, Administrateur : 2 700, CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE représentée par M. DAVID, Administrateur : 900, CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN représentée par M. POUYET, Administrateur : 2 700, CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE représentée par Mme BOCHET, Administrateur : 2 700, CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE représentée par M. LE GOURRIEREC, Administrateur : 1 800, Total : 20 700.

Compte de bilan	2020	Natixis	Natixis Lease	Natixis Inter-titre	Natixis Asset Managt	Titres Cadeaux	S-money	DALE-NYS	BPCE	BPCE IT	Natixis Factor	Natixis Inter Epargne	Natixis Payment Holding	ALTER CE (COMITEO)	LAKOOZ	PAYPLUG	Natixis Financement	Réseau BP	Réseau CE
Actif :																			
- Créa. s/éts de crédit (*)..	114 450	110 518	-	-	-	-	-	-	3 889	12	-	-	-	-	-	-	-	22	9
- Produits à recevoir	33 508	1 248	-	1 079	-	196	300	91	2 979	-	10	2	1	98	74	62	39	12 077	15 252
- Créance clients.....	53 290	3 673	-	750	625	666	14	-	5 903	-	10	2	-	-	-	57	26	14 363	27 201
- Créa. d'intégration fisc...	1 999	1 999	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif :																			
- Autres cptes de régul.....	361	-	361	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan :																			
- Engag. de gar. donnés ..	45 728	45 728	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Les montants des comptes miroirs avec BPCE (à l'actif) et NATIXIS (au passif), sont compensés dans le bilan publiable de NP (cf. note 2.3).

Compte de résultat	2020	Natixis	Natixis Lease	Natixis Immo	Natixis Inter-titre	Natixis Asset Managt	Titres Cadeaux	S-money	DALE-NYS	BPCE	BPCE Assu-rance	BPCE Car-lease	Natixis Lux Invest	Natixis Factor	Natixis Inter Epargne	Natixis Payment Holding	ALTER CE (COMITEO)	LA-KOOZ	PAY-PLUG	Natixis Financement	Réseau BP	Réseau CE
Int. et prod. ass. Commissions (produits).....	24	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	316 050	11 685	1	-	2 097	1 528	753	216	1 399	13 443	1 874	-	218	113	28	-	-	-	-	441	121 664	160 590
Charges gén. d'exploitation	- 81 392	- 71 371	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part de frais de siège.....	- 10 911	- 10 911	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ch. refacturée - sces extérieurs ..	- 7 189	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPL ..	216 582	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET D'EXPL.....	216 582	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT ..	216 582	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESUL. NET	216 582	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

6.5. Evénements postérieurs à la clôture des comptes. Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

AFFECTATION DU RESULTAT (en euros). L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, suivant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020, d'un montant de 47 798 937,20, de la manière suivante : Bénéfice de l'exercice : 47 798 937,20 euros, Report à nouveau antérieur : 115 442 113,77, Bénéfice distribuable : 163 241 050,97, Réparti comme suit : Dividendes aux actionnaires : 47 716 435,20 soit 4,90 euros par action, Report à nouveau : 115 524 615,77. L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 4,90 euros. Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la présente assemblée.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'administration. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Immobilisations incorporelles. Risque identifié et principaux jugements.** NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS a pour principale activité la mise à disposition de solutions

de paiement connectées pour le compte de ses banques clientes. Ces solutions s'appuient notamment sur des développements informatiques comptabilisés au sein des immobilisations incorporelles pour une valeur nette de 132 Meuros au 31/12/2020, dont 78 millions d'immobilisations en cours. Comme mentionné dans la note 2.8.1 aux états financiers, les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement. Il inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement rattachables à leur production et à leur préparation, dès lors qu'ils remplissent les critères d'immobilisation. Ces critères d'immobilisation sont analysés et suivis par un comité spécialisé du groupe NATIXIS qui statue sur le caractère immobilisable des projets identifiés par la direction. Les projets dont les critères sont remplis sont activés et amortis sur leur durée de vie estimée. En cas d'indice de perte de valeur, ils font l'objet d'un test de valeur dont l'objectif est de s'assurer que la valeur nette comptable des actifs testés n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable. Cette dernière est déterminée par la Direction en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés en lien avec ces projets. Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations incorporelles constituait un point clé de notre audit compte tenu de la significativité de leur montant dans les comptes et de la part de jugement inhérent à la décision d'activation d'un projet informatique et à son évaluation qui s'appuie sur des informations prévisionnelles. **Notre approche d'audit.** Nous avons examiné la conformité aux normes comptables en vigueur de la méthodologie retenue par la Direction pour déterminer les dépenses activables des projets, leur durée de vie et leur valeur recouvrable. Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie, et notamment : mis à jour notre connaissance du processus d'identification des projets informatiques immobilisables au sein de la société ; apprécié, sur la base de sondages, la correcte mise en œuvre des contrôles et notamment en ce qui concerne le caractère immobilisable des projets informatiques ; procédé à des tests sur les dépenses activées en remontant aux justificatifs externes ou aux feuilles de temps pour le personnel interne ; apprécié la cohérence de la date de mise en service et de la durée d'amortissement au regard du statut des projets et des données prévisionnelles disponibles ; apprécié la revue par la Direction du portefeuille de projets en cours d'utilisation et l'identification d'éventuels indices de perte de valeur ; examiné, le cas échéant, les tests de valeur mis en œuvre par la Direction et apprécié la cohérence des informations prévisionnelles et hypothèses sous-jacentes pour déterminer la valeur recouvrable. Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations communiquées dans les notes 2.8 et 3.1 de l'annexe aux comptes annuels. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration

consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Autres informations.** En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires. Désignation des Commissaires aux comptes.** Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS par votre Assemblée Générale du 29/05/2019. Au 31/12/2020, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT était dans la 2^e année de sa mission sans interruption. Nous fournissons également au Conseil d'administration la déclaration

prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées. Fait à Neuilly-sur-Seine, le 18 mai 2021, Le Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Emmanuel BENOIST, Jean-Paul COLLIGNON.
Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS.